

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 juin 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-56**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 15 juin 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 5 juin 2026.

Point de l'ordre du jour :

7.5. Délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer des marchés publics

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la délibération n°2021-78 modifiée du conseil d'administration du 27 septembre 2021,

Exposé de la décision :

La délégation de pouvoir accordée au Président de l'université par la délibération susvisée pour signer les marchés publics est plafonnée à 500 000 € HT. La signature de marchés publics supérieurs à ce montant doit faire l'objet d'une délégation de pouvoir spécifique au Président de l'université. La signature du Président pour le marché visé par la présente délibération leur confère un caractère exécutoire.

Proposition de décision soumise au conseil :

- délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer les actes nécessaires à l'attribution d'un marché public dont le descriptif est annexé à la présente délibération, avenants éventuels inclus.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions :
Quorum : 18	Votants :
Membres présents :	Blanc(s) ou nul(s) :
Membres représentés :	Votes exprimés :
Total des membres présents et représentés :	Majorité requise :
	Pour :
	Contre :

Pièce jointe :

- descriptif du marché public.

PARTIE MARCHE PUBLIC

CA de juin 2026

Accord-cadre de Fourniture d'ouvrages imprimés français et étrangers pour l'Université de Tours pour la période 2026 – 2030

Le présent accord-cadre concerne la fourniture d'ouvrages imprimés français et étrangers répondant aux besoins de l'Université de Tours concernant la période 2026 – 2030.

Il s'applique à tous les services et composantes de l'Université de Tours, y compris les sites géographiquement extérieurs à Tours (Fondettes, Chinon, Joué-lès-Tours, Blois (41), etc.).

La date de début de ses accords-cadres est prévue le 22 septembre 2026 ou le jour de la notification au(x) titulaire(s) si celle-ci intervient postérieurement au 22 septembre 2026. La date de fin des 6 accords-cadres est fixée au 20 juillet 2030.

Le marché est alloté comme suit :

Numéro de lot	Objet	Forme de l'accord cadre	Période	Montant maximum en € HT
Lot 1	Ouvrages en français et édités dans les pays francophones portant sur les domaines des sciences humaines et sociales, juridique, économique et de gestion	Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum	Période unique	600 000,00€
Lot 2	Ouvrages en français et édités dans les pays francophones portant sur les domaines littéraire, philosophie et artistique	Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum	Période unique	400 000,00€
Lot 3	Ouvrages en français et édités dans les pays francophones portant sur les domaines scientifiques, techniques et de santé	Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum	Période unique	325 000,00€
Lot 4	Bandes dessinées en français et en langues étrangères	Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum	Période unique	35 000,00€
Lot 5	Ouvrages en anglais, allemand et autres langues d'Europe centrale et d'Europe du nord toutes disciplines confondues	Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum	Période unique	250 000,00€
Lot 6	Ouvrages en italien, espagnol et autres langues latines toutes disciplines confondues	Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum	Période unique	40 000,00€
			Total	1 650 000,00€ HT